

**SESSION FORMATION**

Mobilité, réseaux et systèmes de transports,  
infrastructures  
Infrastructures et développement durable  
Procédures et études  
Mis à jour le 15/01/2024

## Nouvelles exigences réglementaires et environnementales pour les projets maritimes et fluviaux

### > CETTE FORMATION S'ADRESSE À

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'ouvrage maritime, portuaire et fluviale.

Ingénieurs et techniciens de la maîtrise d'œuvre environnementale et de bureaux d'études en charge de travaux maritimes, portuaires et fluviaux.

### > PRÉ-REQUIS

Aucun

### > INFORMATIONS PRATIQUES

**Date** : du 04/06/2024 au 06/06/2024

**Durée** : 3,00 jours (21 heures)

**Tarif** : 2 555,00 € HT + TVA (Déjeuners inclus)

**Lieu** : France Paris

**Modalité** : Présentiel

### EN BREF

La prise en compte de l'environnement pour la gestion et le développement des projets sur la voie d'eau et les projets portuaires est devenue un enjeu majeur.

D'un côté, il faut intégrer les expressions et positions des acteurs : ONG, société civile, l'Agence Française pour la Biodiversité ; de l'autre, le cadre réglementaire devient plus lourd et complexe avec l'évolution des normes sur la gestion des sédiments, les ICPE, la reconquête de la biodiversité, les modalités de participation du public ou encore l'évaluation environnementale et les nouvelles règles d'instruction et d'autorisation. Comment prendre en compte ces nouveaux éléments et les intégrer dans les démarches et projets en cours et à venir ?

### OBJECTIFS

Appréhender l'évolution réglementaire et ses conséquences sur la conduite du projet

Tenir compte des enjeux environnementaux et répondre aux attentes des services instructeurs

Concevoir une stratégie d'ordonnement des procédures et des études

Elaborer un planning projet maritime ou fluvial

### THÉMATIQUES

Les attentes des différents acteurs participant à l'évaluation environnementale. Les nouveaux concepts à intégrer dans le pilotage des études préalables aux enquêtes publiques. Les études techniques nécessaires. Retours d'expérience et paroles d'acteurs. Stratégies d'ordonnement des procédures entre elles et de maturation des projets. Enjeux et risques juridiques.

### PRINCIPES ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

-Questionnaire d'autopositionnement (prérequis, expériences, attentes), fil rouge assuré par le coordinateur expert ou un référent de PFC, temps d'interaction avec le(s) expert(s) et les apprenants, apports théoriques et méthodologiques, illustrations concrètes, exemples d'application, étude de cas, quiz, retour d'expérience. Evaluation des connaissances : exemples d'application, étude de cas, quiz..

### COORDINATION

Sarah KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction  
Rita RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement



PROGRAMME DÉTAILLÉ ET HORAIRES

<b>Journée du 04/06/2024</b>	04/06/2024 09:00 - 04/06/2024 09:30 Introduction et présentation de la session.
<b>Cadre réglementaire</b>	04/06/2024 09:30 - Sarah, KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Le cadre réglementaire général sur le domaine maritime et fluvial. Un cadre d'origine européenne, l'exemple du conflit d'intérêts des autorités administratives. Les principales directives européennes.
	04/06/2024 11:15 - 04/06/2024 12:30 Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Prise en compte des enjeux environnementaux. L'articulation entre les nouveaux concepts d'évaluation et les procédures. L'évaluation environnementale des projets dans le cadre d'une approche globale. L'état actuel des nouvelles exigences et référentiels réglementaires.
<b>Conduite des études et procédures</b>	04/06/2024 14:00 - Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont L'étude d'impact : points de vigilance, enjeux forts, nouvelles exigences, délais Présentation de la vision globale du projet (logigramme). Notion de projet
<b>Etude d'impact : approche technique et juridique</b>	04/06/2024 15:45 - 04/06/2024 18:00 Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Sarah, KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction, Approche technique Le contentieux de l'étude d'impact
<b>Journée du 05/06/2024</b> <b>Recensement des procédures et études environnementales de la phase amont</b>	05/06/2024 09:00 - 05/06/2024 12:00 Sarah, KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement - Les études environnementales préalables, - La participation et l'information du public : une fragilisation par la loi ASAP, - L'autorisation environnementale : IOTA, ICPE, défrichement, les dérogations espèces protégées, énergie,... - Les autorisations d'urbanisme - Le certificat de projet, - L'avis de l'autorité environnementale, - Délais de recours et démarrage des travaux, - Cas particulier des projets de dragages
<b>Recensement des procédures et études environnementales de la phase aval</b>	05/06/2024 13:30 - Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Sarah, KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction - Le patrimoine historique - L'archéologie - Le foncier - Les mesures compensatoires et le suivi environnemental en phase travaux - Post-autorisation : porter-à-connaissance, comités de suivi (mesures ERC), contrôles des services de l'Etat & sanctions, modification des autorisations, etc
<b>Atelier pratique</b>	05/06/2024 15:45 - 05/06/2024 17:30 Exercice pratique collectif pour appréhender concrètement (sur un projet) les problématiques réglementaires, leurs conséquences techniques, identifier les procédures applicables.
<b>Journée du 06/06/2024</b> <b>Stratégie d'ordonnancements et procédures</b>	06/06/2024 09:00 - Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement

	Exercice pratique collectif pour appréhender la notion d'ordonnancement et les possibilités pour optimiser un planning.
<b>Les services instructeurs</b>	06/06/2024 11:00 - 06/06/2024 12:30 Alexandre, HERMENT, DDTM de Seine-Maritime La démarche d'instruction du projet, les critères d'évaluation des études suite aux réformes environnementales.
<b>Retours d'expériences des participants</b>	06/06/2024 14:00 - Sarah, KELLOU, Avocate en droit de l'environnement et de la construction Rita, RUSSO, Consultante indépendante en environnement et procédures réglementaires / Directrice de l'agence Auvergne-Rhône-Alpes et du développement Antilles-Guyane, Naturalia Environnement Retours d'expériences et échanges avec les stagiaires sur leurs projets personnels et présentation des procédures. Restitution des groupes et partage de l'analyse de productions.
	06/06/2024 16:30 - 06/06/2024 17:00 Conclusion et évaluation de la session.